

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1579 du Mercredi 5 Août 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

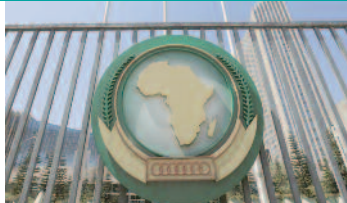
ALGER16, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



UNION AFRICAINE



**L'ALGÉRIE PLAIDE POUR
LA PROTECTION DE L'ÉDUCATION
DANS LES ZONES DE CONFLIT**

P. 16

ACCIDENTS DE LA ROUTE ENREGISTRÉS DE JANVIER À JUIN 2026



**LE NOMBRE DE MORTS
EN BAISSÉ DE 5,6%**

P. 5

CAN FEMININE-2026 APRÈS SA VICTOIRE CONTRE LE KENYA (2 - 0)



**L'ALGÉRIE VALIDE SON BILLET
POUR LES QUARTS DE FINALE**

P. 15

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ARMÉE (4 AOÛT)



ANP : «L'ALGÉRIE D'ABORD, L'ALGÉRIE ENSUITE, L'ALGÉRIE TOUJOURS»

● Le président Tebboune a honoré des retraités de l'ANP issus de l'ALN, les familles de martyrs du devoir national et les grands invalides et blessés dans le cadre de la lutte antiterroriste, en leur remettant des attestations honorifiques et de reconnaissance.

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA :

**«CETTE COMMÉMORATION N'EST PAS SEULEMENT
UN DEVOIR MORAL, MAIS UNE DETTE ENVERS NOUS TOUS»**

LIRE EN PAGES 3 ET 4

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

DÉBUT DES CAMPS D'ÉTÉ POUR UN DEUXIÈME GROUPE D'ENFANTS AUTISTES

Les camps d'été ont débuté, lundi dernier, pour un deuxième groupe d'enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme et d'enfants à besoins spécifiques, dans le cadre du programme national des camps d'été destinés aux enfants, au titre de 2026, a indiqué un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Cette opération, organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en coordination avec le ministère de la Jeunesse, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le secteur afin de renforcer la prise en charge des enfants à besoins spécifiques et de leur permettre de bénéficier des programmes nationaux de camps d'été, a précisé la même source. Cette deuxième phase intervient dans la continuité du programme national des

camps d'été, après le succès de la première phase, lancée le 20 juillet dernier, lors de laquelle les enfants ont bénéficié d'un programme riche et intégré, combinant des activités éducatives, culturelles, sportives, récréatives et artistiques, ainsi que des ateliers de développement des compétences, de l'autonomie et de la communication, a souligné le communiqué. A cette occasion, les deux ministères ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la mise en œuvre des programmes destinés aux enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme et aux enfants à besoins spécifiques, de manière à leur garantir l'accès à des espaces inclusifs, tenant compte de leurs particularités et de leurs besoins, et contribuant au développement de leurs capacités et au renforcement de leur autonomie.



MASCARA

DES SÉJOURS BALNÉAIRES AU PROFIT DE 400 JEUNES

La direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Mascara organise, depuis lundi dernier, des séjours de détente au bord de la mer au profit de 400 jeunes de la région, a indiqué la direction.



Ces séjours s'inscrivent dans le cadre du programme «Camp de jeunes», financé par le Fonds de wilaya pour la promotion des initiatives de la jeunesse, a fait savoir la même source, en ajoutant que l'initiative cible des jeunes âgés de 17 à 22 ans, adhérents des établissements de la jeunesse de la wilaya. Le premier contingent, composé de 100 jeunes, a pris le départ, lundi, à destination de la plage de Marsa Ben M'hidi (wilaya de Tlemcen), at-on souligné.

Les bénéficiaires profiteront, jusqu'au début du mois de septembre prochain, de séjours de cinq jours à la plage de Marsa Ben M'hidi, avec hébergement

dans les centres de vacances et de loisirs relevant du ministère de la Jeunesse, à raison d'un groupe par session.

Au cours de ces séjours, les jeunes participeront également à des activités culturelles, artistiques, récréatives et touristiques, encadrées par des animateurs des établissements de jeunesse de la wilaya, en collaboration avec des membres de la Ligue de wilaya des activités de plein air et des échanges de jeunes.

Par ailleurs, la DJS a annoncé l'organisation prochaine d'un autre séjour de détente sur l'une des plages de l'ouest algérien, au profit des membres des associations de jeunesse qui se sont distingués lors des différentes manifestations artistiques, culturelles et de jeunesse, organisées au niveau de la wilaya par la même direction.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ONLCDT ET L'INSP

Une convention a été signée, lundi à Alger, entre l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) et l'Institut national de santé publique (INSP), en vue d'établir un partenariat scientifique et technique en matière de lutte contre la toxicomanie, a indiqué un communiqué de l'Office. La cérémonie de signature a été coprésidée par le directeur général de l'ONLCDT, Tarek Kour, et le directeur général de l'INSP, Abderrezak Bouamra, a précisé la même source. Par la même occasion, quatre conventions

d'exécution ont également été signées, en vue de lancer des études spécialisées destinées à «définir une cartographie nationale précise de la répartition géographique de la consommation de drogue» et à «mettre en place un cadre institutionnel permanent de coopération scientifique et technique entre les deux parties», au service de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes, a ajouté le communiqué.

LE BÂTONNIER ABDELLAH HAMOUD ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNOA

Le bâtonnier Abdellah Hamoud a été élu président de l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA), lors de l'Assemblée générale électorale tenue au siège de la Cour suprême, à El-Biar (Alger), a indiqué, lundi dernier, un communiqué du ministère de la Justice. A cette occasion, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a félicité le nouveau président de l'UNOA, pour «la confiance que ses confrères lui ont accordée en l'élevant à la tête de cette organisation professionnelle», formant le vœu que «Dieu bénisse ses efforts et ceux de ses confrères au service de la profession d'avocat, du renforcement de l'Etat de droit, de la consolidation des fondements de la justice et de l'intérêt supérieur de la patrie».

APN BOUFEDECHE ACCUEILLE DES ENFANTS DE LA DIASPORA ET DE LA WILAYA D'ADRAR

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), M^{me} Khalida Boufedech, a accueilli, lundi dernier, une délégation composée d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger et de la wilaya d'Adrar, séjournant respectivement dans les centres de vacances et de loisirs d'Aïn Taya et de Staoueli, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Lors de cette rencontre, tenue au siège de l'APN, les enfants ont pris connaissance de l'engagement des institutions de l'Etat à les accompagner et à renforcer leur contribution au processus d'édification de l'Algérie victorieuse.

A l'issue de cette rencontre, la délégation, composée de 120 enfants de la communauté nationale établie



à l'étranger et d'enfants de la wilaya d'Adrar, a visité les différentes structures de l'APN, où des

explications ont été fournies sur ses missions constitutionnelles, législatives et de contrôle, a précisé la même source. Les enfants ont ainsi pu découvrir les mécanismes de fonctionnement de l'institution législative et son rôle dans la consolidation de la pratique démocratique et au service du citoyen, a ajouté le communiqué. A noter que la rencontre s'est déroulée en présence du président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, Ali Djellouli, et des députés représentant la communauté nationale à l'étranger, Mehdi Houhou, Fares Rahmani, Djelloul Beddar et Ismail Billa.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email: alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

ANP : «L'ALGÉRIE D'ABORD, L'ALGÉRIE ENSUITE, L'ALGÉRIE TOUJOURS»



À cette occasion, le président de la République a rendu un hommage appuyé à ces femmes et ces hommes qui ont servi la Nation avec dévouement, en remettant aux retraités de l'ANP issus de l'ALN, aux familles des martyrs du devoir national ainsi qu'aux grands invalides et blessés de la lutte contre le terrorisme des attestations honorifiques et de reconnaissance, en signe de gratitude pour les sacrifices consentis au service de la patrie.

À son arrivée au Cercle national de l'Armée, le Chef de l'État a été accueilli par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chanegriha.

Après l'exécution de l'hymne national, le président de la République a passé en revue des détachements militaires qui lui ont rendu les honneurs, avant de saluer les cadres et les officiers supérieurs de l'ANP présents à la cérémonie d'accueil.

Cette année, la Journée nationale de l'Armée nationale populaire est célébrée sous le slogan : « Armée nationale

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), une cérémonie organisée en l'honneur des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) issus de l'Armée de libération nationale (ALN), des familles des martyrs du devoir national, ainsi que des grands invalides et blessés de la lutte antiterroriste, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire, commémorée le 4 août.

populaire : l'Algérie d'abord, l'Algérie ensuite, l'Algérie toujours », mettant en avant les valeurs de patriotisme, de fidélité et d'engagement qui fondent la mission de l'institution militaire.

UNE MINUTE DE SILENCE

Avant le début de la cérémonie, le président de la République a observé une minute de silence à la mémoire des victimes des tragiques accidents de la route survenus récemment dans les wilayas de Boumerdès et de Timimoun, lesquels ont coûté la vie à plusieurs enfants

de l'Algérie. Ce moment de recueillement a constitué un hommage solennel aux victimes de ces drames qui ont profondément ému l'opinion publique nationale.

DES DISTINCTIONS EN RECONNAISSANCE DES SACRIFICES

Au cours de cette cérémonie, le président de la République a honoré les retraités de l'ANP issus de l'Armée de libération nationale, les familles des martyrs du devoir national ainsi que les grands

invalides et blessés de la lutte antiterroriste, en leur remettant des attestations honorifiques et de reconnaissance.

Le Chef de l'État a également procédé à la remise de la Médaille de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé aux familles des martyrs du devoir national ainsi qu'à des membres du personnel militaire qui ont sacrifié ce qu'ils avaient de plus précieux dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité sous toutes leurs formes.

Ces distinctions traduisent la reconnaissance de l'État envers celles et ceux qui ont contribué, au prix de lourds sacrifices, à la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'intégrité territoriale du pays.

À l'issue de la cérémonie, le président de la République a immortalisé ce moment en prenant une photo-souvenir avec les personnalités honorées, dans une ambiance empreinte de respect, de reconnaissance et de fidélité à la mémoire de celles et ceux qui ont servi l'Algérie avec courage et abnégation.

Y. O.

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA : «CETTE COMMÉMORATION N'EST PAS SEULEMENT UN DEVOIR MORAL, MAIS UNE DETTE ENVERS NOUS TOUS»

À l'occasion de la célébration, hier, de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution empreinte d'émotion, rendant un vibrant hommage aux militaires, aux blessés et aux martyrs qui ont défendu l'Algérie face aux différentes menaces.

Ouvrant son intervention, le chef d'Etat-major de l'ANP a souhaité la bienvenue au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dont la présence a rehaussé cette cérémonie organisée au Cercle national de l'Armée, à Beni Messous (Alger). Évoquant les sacrifices consentis par les enfants de l'Algérie, le général d'armée a souligné que cette commémoration « n'est pas seulement un devoir moral, mais une dette envers nous tous, ainsi qu'une expression sincère de reconnaissance pour leur rôle crucial dans la préservation des fondements de l'État national, la lutte contre les résidus du terrorisme et tous les plans ignobles visant la sécurité, la stabilité de notre pays et l'unité de notre peuple ».

DES «AMBASSADEURS DU SACRIFICE»

S'adressant aux anciens militaires et aux blessés



présents à la cérémonie, Saïd Chanegriha a affirmé qu'ils ne sont pas « seulement d'anciens militaires ou des blessés encore dans les rangs, mais des ambassadeurs du sacrifice, ayant offert leurs corps en offrande sur les autels de la dignité ».

Poursuivant son hommage, il a déclaré : « Nous nous recueillons aujourd'hui avec humilité devant des figures de lumière, devant ceux dont les membres ont été mutilés en défendant la sécurité du pays et des citoyens, devant ceux qui ont perdu la vue pour

nous éclairer le chemin de la sécurité, et devant les âmes qui sont montées vers leur Créateur sur les champs de bataille pour écrire, avec leur sang pur, des épopées de victoire éclatante. »

«L'ÉTAT N'OUBLIERA JAMAIS VOS SACRIFICES»

Le chef d'Etat-major a estimé que « ces sacrifices immenses ne peuvent être mesurés ni pleinement exprimés par des mots, car ils sont le sceau de la sécurité et de la souveraineté, ainsi que le gage de la gloire éternelle ». Il a ajouté qu'un État « qui honore ses fils fidèles et transforme leurs sacrifices en médaille de fierté sur la poitrine de la nation est un État fort que nul ennemi ne peut pénétrer et dont personne ne peut

menacer la sécurité, ni trahir ni saboter ».

Il a également mis en avant la cohésion entre le peuple, les institutions et l'Armée, estimant que « cette union unique entre le peuple, sa direction, son armée et ses héros est ce qui rend aujourd'hui l'Algérie unie et solide, lui permettant de renforcer sa résilience globale et d'occuper la place qui lui revient parmi les nations ». Dans le même esprit, Saïd Chanegriha a tenu à rassurer les héros de la Nation, affirmant que « l'État algérien restera aujourd'hui et demain votre soutien. Il n'oubliera jamais vos sacrifices et poursuivra sa prise en charge des familles des martyrs du devoir ».

«VOUS AVEZ TRIOMPHÉ DES TRAITRES»

Le général d'armée a, enfin, salué la fidélité des blessés et des anciens combattants aux valeurs de la nation. Il a souligné que l'hommage qui leur est rendu « s'étend également à votre fermeté sur le terrain des principes, où vous avez prouvé, malgré la douleur et la souffrance, que vous êtes restés fidèles à vos engagements, refusant catégoriquement que vos blessures servent les sceptiques ou que votre souffrance soit exploitée dans des plans malveillants visant à ternir l'image de l'État et à démoraliser notre peuple, ainsi que nos forces armées ». Concluant son allocution sur une note particulièrement forte, Saïd Chanegriha a lancé : « Oui, vous avez triomphé des traîtres comme vous avez triomphé du désespoir. Vous avez ainsi écrit les plus belles épopées de fidélité, devenant dignes de la patrie, et la patrie, grâce à vous, est digne de fierté et de dignité. »

R. N.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

UNE ARMÉE FIDÈLE À SES MISSIONS AU SERVICE DE LA NATION ET DES CITOYENS

L'Algérie a fêté, hier, la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP), instaurée par M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale. Cette commémoration met en lumière l'importance de l'institution militaire dans la préservation de la patrie et de sa souveraineté, ainsi que l'intensité du lien sacré entre les citoyens et leur Armée, qui se présente comme un rempart contre les adversaires et un garant de l'unité et de la stabilité nationales.

Cet anniversaire contribue à renforcer la solidité de ce lien, qui ne cesse de se consolider, comme en témoignent l'unité et la solidarité entre le peuple et son Armée, et comme le souligne la cohésion nationale, qui constitue un rempart inébranlable contre les ennemis de la nation. Dans le but d'améliorer et de renforcer le lien entre l'Armée et la nation, le Haut commandement de l'Armée nationale populaire a adopté une politique de communication axée sur l'organisation de visites ciblées et de journées portes ouvertes pour les citoyens, dans le but de renforcer les relations entre l'Armée et le peuple. Cette image est illustrée par l'unité et la solidarité dont ont fait preuve l'Armée et le peuple, en œuvrant de concert pour éteindre les récents incendies qui ont touché certaines wilayas du pays, en pleine période de



fortes chaleurs. Ceci démontre la force du lien entre l'Armée et la nation et la disponibilité constante et élevée de l'institution militaire, pour protéger la sécurité des citoyens et de leurs biens. Forte de son expérience en matière de gestion de crise et de catastrophes et de sa capacité d'intervention rapide d'urgence, l'ANP a joué un rôle crucial dans l'extinction des feux. L'armée a mobilisé ses ressources humaines et matérielles pour lutter contre les incendies, ainsi que pour transporter et évacuer les habitants des zones sinistrées. Elle a également prodigué les premiers soins aux blessés. Parallèlement, l'ANP poursuit, sans relâche, les derniers bastions du terrorisme et des réseaux criminels,

et sécurise les frontières nationales grâce à sa présence sur le terrain, protégeant ainsi chaque parcelle du territoire national par une stratégie proactive. «Les valeurs de sacrifice, de résilience, d'unité et de cohésion continuent de constituer les fondements de la nouvelle Algérie victorieuse». L'Armée nationale populaire poursuit ses efforts inlassables, pour consolider les fondements de la souveraineté nationale algérienne et préserver sa sécurité et son intégrité territoriale, avec «une détermination, un dévouement et une loyauté» inébranlables. Outre les progrès considérables accomplis par l'ANP dans la

modernisation du système de défense du pays et le renforcement de ses capacités à relever les défis liés à la sécurité des frontières et à la criminalité transfrontalière organisée, ainsi que ses efforts significatifs dans les secteurs de la défense et de la cybersécurité, la contribution substantielle des forces armées au développement du système économique national est devenue une réalité tangible. En témoignent d'importants programmes et projets de l'industrie militaire, devenus des modèles à suivre.

Il convient de rappeler que la Journée de l'ANP commémore la transformation de l'Armée de libération nationale (ALN) en Armée nationale populaire, le 4 août 1962. Le décret présidentiel n° 22-217, promulgué le 8 juin 2022, a officiellement institué cette journée et consacré l'engagement indéfectible des forces armées envers leur rôle dans la construction nationale, la préservation de l'unité et de l'indépendance nationales, la défense de la souveraineté nationale et la sauvegarde de l'intégrité du territoire.

Cette Journée nationale est célébrée au niveau de toutes les composantes de l'Armée nationale populaire, réparties sur l'ensemble du territoire national, par l'organisation de diverses manifestations et activités, en l'honneur et en la reconnaissance des sacrifices des martyrs et des combattants de la Glorieuse Révolution de libération, des martyrs du devoir national, des anciens combattants handicapés de la lutte contre le terrorisme, ainsi que des membres de l'Armée nationale populaire, pour leur dévouement sans faille et leurs grands sacrifices.

Abir Menasria

L'ÉLITE DES FORCES NAVALES GARANTE DE LA SOUVERAINETÉ MARITIME

Le Régiment d'action spéciale de la Marine (RASM) de l'Armée nationale populaire (ANP), créé au titre d'une stratégie proactive de développement des Forces navales, constitue une unité opérationnelle spécialisée dans l'exécution des missions les plus complexes et les plus périlleuses. Forte d'éléments de hautes compétences de combat et dotée d'équipements de pointe, il s'érige ainsi en rempart pour défendre la souveraineté maritime nationale.

Un documentaire produit par la direction de l'information et de la communication de l'Etat-major de l'ANP, intitulé *Le régiment des opérations spéciales navales... une grande aptitude à l'accomplissement des missions*, diffusé, lundi soir, sur les chaînes de la télévision algérienne, à l'occasion de la Journée nationale de l'ANP, a mis en lumière les missions pertinentes du RASM et des Forces navales algériennes.

Le Haut commandement de l'ANP a ainsi mis en place une stratégie proactive, pour développer et moderniser les Forces navales, dont l'un des principaux axes consiste en la création d'une unité opérationnelle marine spéciale appelée «Régiment d'action spéciale de la Marine», chargé d'exécuter les missions les plus complexes et les plus périlleuses, exigeant des commandos hautement qualifiés pour le combat, ainsi que des équipements spécialisés.

Parmi ces missions, la lutte contre le terrorisme maritime, la libération d'otages, la reconnaissance spéciale et la collecte de renseignements, les travaux

sous-marins et le sauvetage en haute mer, ainsi que les interventions d'assaut précises et rapides dans des environnements confinés et à haut risque.

Pour mener à bien toutes ces missions, le Régiment coopère avec les autres unités des Forces navales et bénéficie de moyens, aériens, navales et sous-marins, selon le commandant de cette unité.

L'accès au Régiment est soumis à une sélection rigoureuse, axée sur les performances efficaces sous une forte pression, les aptitudes physiques et psychologiques, la réactivité et l'intelligence dans la gestion des différentes situations complexes, ainsi que la capacité à opérer au sein d'équipes ou de groupes restreints.

Les membres du Régiment suivent en permanence un entraînement au tir opérationnel, généralement mis en œuvre lors des interventions dans des environnements opérationnels complexes et confinés, exigeant une extrême précision et une prise en compte des contraintes du lieu et du temps.

Le régiment dispose d'un centre opérationnel équipé des technologies de pointe, étant le cœur battant et le centre névralgique des opérations qui lui sont confiées. Parmi les missions effectuées par le Régiment, figure la fouille des conteneurs à bord des navires et dans les ports, une opération qui nécessite une formation spécifique, en raison de sa complexité.

L'interdiction maritime constitue, par ailleurs, l'une des opérations spéciales les plus exigeantes, nécessitant

un très haut niveau de compétence et une grande précision dans l'exécution. Les opérations d'arraisonnement et de visite des navires en constituant l'épine dorsale. Elles exigent des personnels dotés d'excellentes capacités physiques, d'une formation en droit maritime, d'une maîtrise des langues étrangères, ainsi que d'une faculté d'adaptation au milieu marin et à l'évolution des situations tactiques, selon le commandant du Régiment des fusiliers marins. Le régiment participe également à la lutte contre les opérations de contrebande par voie maritime. Il compte parmi les unités spéciales les plus importantes en Méditerranée ayant réussi à empêcher la commission de ces crimes, constituant ainsi un rempart contre toute menace et contribuant à la préservation de la souveraineté maritime de l'Algérie.

Le Haut commandement de l'ANP a mis à la disposition du Régiment l'ensemble des équipements de combat naval en vue de mener à bien les différentes opérations spéciales qui lui sont confiées.

Ces moyens et équipements spécialisés ont permis aux fusiliers marins de mener à bien et dans les délais records plusieurs missions de combat, ce qui démontre qu'ils disposent de capacités développées, ainsi que d'excellentes aptitudes physiques et mentales, faisant d'eux une force navale prête à défendre, en toutes circonstances, la souveraineté maritime de l'Algérie.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE ENREGISTRÉS DE JANVIER À JUIN 2026

LE NOMBRE DE MORTS EN BAISSE DE 5,6%

D'après les chiffres publiés, dimanche dernier, par la Délégation nationale de la sécurité routière (DNSR), au moins 13.505 accidents de la route ont été recensés entre janvier et juin 2026. Ce nombre est très élevé, légèrement supérieur même à celui des accidents enregistrés au premier semestre 2025.

La porte-parole de La DNSR, M^{me} Fatima Khellaf, s'est exprimée sur le sujet lors d'une émission spéciale diffusée à la télévision nationale. Elle a mis en évidence un point encourageant : une légère baisse du nombre de victimes, blessées et décédées.

Ainsi, malgré tous les efforts de l'Etat, notamment le renforcement des campagnes de sensibilisation et le durcissement de la législation, les derniers résultats de la DNSR montrent que le changement de comportement demandera du temps. M^{me} Khellaf a, notamment expliqué qu'au premier semestre 2026, 13.505 accidents de la route ont été déjà dénombrés à l'échelle nationale. Ces accidents ont causé au minimum 1.735 décès et 18.157 blessés de gravité variable. Ces indicateurs laissent également présager que, malheureusement, le taux annuel moyen de mortalité routière devrait, à nouveau, atteindre 3.000 décès en 2026.

À cet égard, une comparaison des chiffres du premier semestre de cette année avec ceux de la même période en 2025, révèle une légère augmentation des accidents enregistrés, d'environ 0,26%, soit 35 accidents supplémentaires. Toutefois, les derniers chiffres



montrent également «une diminution du nombre de victimes», due sans aucun doute à l'amélioration des soins médicaux et à la réduction des délais d'intervention. L'oratrice a déclaré que le nombre de blessés a légèrement diminué de 0,11%. La baisse du nombre de décès est plus significative, à 5,66%, soit 104 décès de moins par rapport à 2025.

UNE STRATÉGIE POUR «CHANGER LES COMPORTEMENTS»

Au-delà des statistiques, la responsable de la DNSR confirme que les mesures mises en œuvre récemment par les autorités sont sur la bonne voie, même si l'obtention de résultats plus probants prendra du temps. «Il faut travailler sur le long terme au changement des

comportements», a indiqué M^{me} F. Khellaf. En effet, la principale cause des accidents demeure l'erreur humaine, et plus précisément les mauvaises habitudes de conduite de certains chauffeurs.

Pour remédier à ce problème, la DNSR, sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et des Transports, met en œuvre une stratégie «à l'horizon 2030» conforme aux buts nationaux et aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé. Concrètement, cela implique de multiplier les mesures, obligatoires et préventives. La responsable mentionne, notamment les campagnes de sensibilisation qui promeuvent «une culture du respect du code de la route», en particulier dans les écoles et par le biais des médias, en utilisant un langage adapté à chaque public cible et à

chaque tranche d'âge.

À cet égard, elle note que la mise en œuvre de mesures dans l'objectif de «renforcer et de moderniser la formation des conducteurs» est devenue essentielle. Ces mesures permettent désormais de perfectionner les compétences des nouveaux conducteurs et d'organiser des stages de remise à niveau, pour certains professionnels de la route, y compris les conducteurs de poids lourds. Par ailleurs, il est important de rappeler que «les conducteurs ne sont pas les seuls responsables des accidents de la route». La Délégation nationale de la sécurité routière explique que, selon les dernières statistiques du premier semestre 2026, «les piétons semblent également porter une part de responsabilité».

Abir Menasria

UN BILAN DE LA PROTECTION CIVILE 74 DÉCÈS ET 1 951 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Alors que l'émoi de l'effroyable accident de la route survenu à Boumerdes le week end dernier n'est toujours pas passé, la Protection civile a dévoilé un bilan particulièrement lourd enregistré lors de la dernière semaine. Soixante-quatorze (74) personnes sont décédées et 1.951 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus du 26 juillet au 1^{er} août, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes, où 28 personnes

sont décédées et 54 autres ont été blessés, dans 40 accidents, a précisé la même source. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 8.875 interventions ayant permis de sauver 6.354 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 2.112 autres et d'évacuer 388 personnes vers les structures sanitaires locales, a ajouté le bilan, déplorant, toutefois, le décès par noyade de 19 personnes. En outre, 3 morts dans des réserves d'eau ont été

également enregistrés durant la même période, a souligné le bilan de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2.730 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, (292), Batna (128) et Blida (101). Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues, également, pour l'extinction de 309 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

R. S.

38 INCENDIES ENREGISTRÉS, 27 MAÎTRISÉS

38 incendies de forêt ont été enregistrés sur le territoire national lundi dernier, dont 27 ont été maîtrisés, selon une situation de la protection civile arrêtée à 17h. 11 départs de feu restent en outre toujours actifs, et ce dans les wilayas de Tizi Ouzou (02), Béjaïa (01), Sétif (01), Saïda (01), Skikda (01), Annaba (01), Boumerdes (01), Biskra (01) et Beni Abbès (01), relève-t-on de la même source.

La protection civile souligne que l'opération se poursuivait toujours en mobilisant de gros moyens humains et matériels afin de maîtriser ces incendies.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ALGÉRIE DÉPOSE SA CONTRIBUTION NATIONALE 2026 À L'ONU

L'Algérie a déposé sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) 2026 auprès du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Annoncée, hier à Alger, par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, lors d'une journée d'information, cette feuille de route fixe les engagements du pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques, en prévision de la COP31, prévue en novembre prochain à Antalya, en Turquie.

La Contribution déterminée au niveau national constitue le document de référence qui définit les orientations de l'Algérie en matière d'action climatique. Elle fixe les objectifs du pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets des changements climatiques, conformément aux engagements pris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris.

Dans son intervention, M^{me} Krikou a réaffirmé la volonté de l'Algérie de respecter ses engagements internationaux et de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques,



tout en conciliant les impératifs du développement national avec les exigences de l'action climatique. Elle a également renouvelé l'appel de l'Algérie en faveur du respect des engagements internationaux relatifs au financement de l'action climatique, au transfert de technologies et au renforcement des capacités, afin de promouvoir une transition juste vers des économies plus durables et plus résilientes.

Selon la ministre, la CDN 2026 traduit l'engagement du pays, à travers une feuille de route qui prévoit, notamment la mise en œuvre du Programme national de transition énergétique visant une capacité de production de 15.000 mégawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2035. Elle repose également sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement d'une industrie à faible intensité carbone, la promotion de l'économie circulaire et le développement de la filière de l'hydrogène vert. Le document accorde aussi une place importante à l'adaptation aux effets des

changements climatiques. Il prévoit, notamment le renforcement de la sécurité hydrique, grâce à l'extension des barrages, au dessalement de l'eau de mer et à la réutilisation des eaux usées traitées. Il met également l'accent sur le développement de pratiques agricoles adaptées à la sécheresse, la protection des infrastructures, le renforcement de la gouvernance climatique, la recherche scientifique et une plus grande implication des acteurs économiques, des jeunes et de la société civile.

M^{me} Krikou a souligné que le dépôt de cette Contribution intervient à quelques mois de la 31^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), prévue en novembre prochain à Antalya, en Turquie. À cette occasion, l'Algérie

présentera sa vision, ses engagements et ses propositions dans le cadre des négociations internationales sur le climat. Intervenant à son tour, la représentante du ministre des Affaires étrangères, Baya Ben Ismail, a affirmé que cette Contribution reflète la volonté politique de l'État de promouvoir un modèle de développement durable à faible empreinte carbone. Elle a souligné que le document accorde une priorité particulière à l'adaptation aux changements climatiques, notamment dans les domaines de la sécurité hydrique, de l'agriculture et de la protection des écosystèmes.

De son côté, la coordonnatrice résidente des Nations unies en Algérie, Savina Claudia Ammassari, a estimé que cette nouvelle Contribution constitue une étape importante dans le renforcement de l'ambition climatique de l'Algérie. Elle a réaffirmé l'engagement du système des Nations unies à accompagner le pays dans la mise en œuvre de ses engagements climatiques, à travers des politiques publiques et des investissements adaptés. Pour rappel, l'Algérie a ratifié la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques en 1993. Elle figure parmi les près de 200 Parties engagées dans ce cadre international de coopération, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer l'adaptation aux effets des changements climatiques.

Cheklat Meriem

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'INITIATIVE VERTE POUR LE MOYEN-ORIENT À ALGER RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

Le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a examiné, à Alger, avec le secrétaire général de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, Ibrahim Al-Turki, les moyens de renforcer la coopération et la coordination sur plusieurs questions environnementales d'intérêt commun, notamment la lutte contre le changement climatique, la promotion de l'économie circulaire et la préservation de la biodiversité. La rencontre, tenue lundi dernier au siège du ministère, a été l'occasion d'échanger les vues sur les principaux défis environnementaux actuels, ainsi que de passer en revue les perspectives de développement de la coopération avec l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, afin d'appuyer les efforts visant à réaliser le développement durable. A cette occasion, la ministre a présenté un exposé sur l'expérience algérienne relative au projet du Barrage vert, mettant en avant l'approche socio-économique adoptée par les pouvoirs publics pour la réhabilitation dudit projet, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en tant que projet stratégique destiné à consolider le développement durable et à faire face aux impacts du changement climatique. A l'issue de la rencontre, la ministre a précisé avoir échangé les vues avec le SG de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient sur les moyens de transfert des expertises algérienne et saoudienne dans le domaine de l'environnement, particulièrement l'expérience de réhabilitation du Barrage vert. Elle a ajouté que les deux parties ont relevé une convergence de vues quant à l'importance d'adopter cette approche, à travers l'implication des populations locales, des jeunes et des micro-entreprises dans les opérations de restauration des terres.

M^{me} Krikou a également présenté l'expérience algérienne portant sur la reconversion de la décharge d'Oued Smar en un parc urbain, remarquant que cette réalisation traduit l'intérêt accordé par l'Algérie à la dimension environnementale et à son lien avec le développement durable. Elle a réaffirmé, par la même occasion, la disposition de l'Algérie à s'engager dans l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, saluant les efforts déployés par le Royaume d'Arabie saoudite en faveur de l'action environnementale aux niveaux régional et international.

De son côté, le SG de l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, Ibrahim Al-Turki, a exprimé sa satisfaction quant aux résultats de cet entretien, indiquant que les discussions ont porté sur différents dossiers environnementaux d'intérêt commun, sur fond d'une entente mutuelle et d'une volonté partagée de promouvoir la coopération au service des objectifs écologiques et de développement.

Il a souligné que l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, lancée par le Royaume d'Arabie saoudite, vise à intensifier la coopération entre les pays de la région, pour relever les défis environnementaux, au premier rang figurent le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres et la perte de biodiversité.

APS



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

GRÂCE À L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AAPI DES CHAMPIONS INDUSTRIELS ÉMERGENT DANS LA SOUS-TRAITANCE AUTOMOBILE

Ces dernières années, l'industrie de la sous-traitance mécanique en Algérie a connu une évolution exceptionnelle, grâce notamment aux mesures de soutien et d'assistance accordées aux porteurs de projets par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Ce secteur émergent a vu le lancement de plusieurs projets à travers le pays, bénéficiant des incitations offertes par le nouveau cadre d'investissement. Nombre de ces projets sont déjà opérationnels. Parmi ces réussites figure IDENET, une entreprise spécialisée dans la fabrication de faisceaux et de câbles électriques pour diverses usines d'électronique et de véhicules en Algérie, notamment l'usine Stellantis d'Oran, qui produit les voitures Fiat.

En peu de temps, IDENET a connu une croissance fulgurante, passant d'une start-up de seulement 20 employés à une entreprise de production employant aujourd'hui 375 ouvriers et 122 ingénieurs, avec une forte présence féminine.

Depuis l'inauguration de son usine d'Aïn Témouchent, il y a plus d'un an, avec des investissements dépassant 360 millions de dinars algériens, l'entreprise a étendu ses activités à la production de cartes électroniques pour automobiles.

Les unités de production de l'entreprise fonctionnent actuellement à une capacité de 10 millions d'unités de faisceaux et de câbles électriques, et de 3 millions de cartes électroniques par an. L'entreprise travaille également à la finalisation de deux nouveaux projets d'expansion, avec des capacités de production respectives de 12 millions de faisceaux électriques et de 6 millions de cartes électroniques par an. Grâce à l'augmentation continue de sa capacité de production, le nombre d'employés d'IDENET devrait doubler, pour atteindre 800 d'ici septembre prochain,



date qui coïncidera avec le début de la livraison des deux projets d'expansion, selon Ali Maâmeri, gérant de l'entreprise, qui s'est entretenu avec Algérie presse service.

Cette entreprise représente une remarquable réussite, étant l'un des rares sous-traitants de premier rang « Tier 1 » (fournisseurs directs du client principal) du secteur automobile en Afrique.

Selon le même dirigeant, IDENET détient les certifications de qualité ISO 9001, 14001, 44001 et 26001, ainsi que les certifications EcoVadis et CyberVadis, et la certification IATIF, norme internationale de gestion de la qualité dans le secteur automobile.

Concernant le rôle de l'AAPI, Maâmeri a rappelé que l'entreprise avait bénéficié d'un soutien de grande qualité, fidèle à l'esprit des réformes mises en œuvre dans le secteur des investissements, particulièrement grâce au guichet unique et à la plateforme numérique, lui permettant d'obtenir l'accord de franchise un mois seulement après le dépôt de sa demande. L'entreprise cherche actuellement à s'implanter sur les marchés internationaux

en explorant des contrats d'exportation avec des filiales du groupe Stellantis en Europe et sur plusieurs marchés africains, a indiqué Maâmeri, qui a affirmé que son ambition ultime est de contribuer à la conception d'un véhicule 100 % algérien.

LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AAPI SOULIGNÉS

De son côté, MHLB, dont le siège social est situé à Aïn M'illa (wilaya d'Oum El-Bouaghi), constitue un autre exemple notable. L'entreprise est passée de l'importation de pièces détachées automobiles à l'assemblage local de moteurs industriels, grâce aux avantages et au soutien apporté par l'AAPI, selon son gérant associé, Houssam El Ouaer. L'usine MHL emploie actuellement 53 personnes et possède une capacité de production de 200 moteurs par jour, notamment pour les véhicules DFM, Chery, Chevrolet et Haifey. El Ouaer a salué le rôle de l'AAPI dans l'accompagnement des porteurs de projets, en particulier concernant les accords de transfert de technologie, soulignant que le projet avait obtenu son

autorisation d'exploitation moins de six mois après le dépôt de sa demande. Forte de cette expérience réussie, l'entreprise a revu ses ambitions à la hausse. MHLB vise désormais à porter le taux de contenu local de ses moteurs à 65% et a déposé une demande d'extension et d'attribution de terrain, via la plateforme numérique de l'AAPI, afin d'implanter de nouvelles unités de production locale de composants de moteurs, tels que des culasses, des couvre-culasses et certaines pièces moulées en aluminium.

HLB ambitionne également de concevoir son propre moteur et de le breveter, en s'appuyant sur un accord de coopération existant avec un centre de recherche universitaire.

De son côté, le directeur technico-commercial de l'entreprise Maintenance industrielle Kadda (MIK), Habib Missoum, a salué le soutien constant et l'accompagnement sur site apportés par l'AAPI à ses clients, tout au long des différentes étapes du projet.

Grâce au soutien de l'Agence, a-t-il ajouté, cette entreprise, spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques de précision, a pu acquérir un terrain de 25.000 mètres carrés dans la zone industrielle d'El-Bordjia, à Mostaganem, afin de réaliser un agrandissement, qui a porté ses effectifs de 100 à environ 250 employés.

Les produits de l'entreprise, notamment les arbres de transmission, les poulies et les pièces rotatives, sont destinés à répondre aux besoins du secteur automobile algérien, ainsi que des industries agricole et maritime. L'entreprise contribue à réduire la facture des importations du secteur industriel, grâce à la production locale de pièces, qui étaient auparavant entièrement importées, a ajouté Missoum, indiquant que les ambitions de l'entreprise sont axées sur un meilleur contrôle de sa chaîne d'approvisionnement grâce à la création de sa propre fonderie, une nouvelle étape stratégique de son développement. **Abir Menasria**

PUBLIÉE PAR L'AAPI

LA REVUE *INVESTMENT DZ* CONSACRE UN DOSSIER SPÉCIAL À LA SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) vient de lancer le premier numéro de sa revue semestrielle numérique *Investment DZ*, publiée en langues arabe et anglaise. À travers cette nouvelle publication, l'Agence entend offrir un espace d'analyse et d'information consacré à l'investissement en Algérie, tout en mettant en lumière les réformes engagées, les opportunités d'affaires et les expériences d'investissement réussies. Ce premier numéro consacre un dossier spécial à la sous-traitance industrielle, présentée comme l'un des piliers de la nouvelle politique industrielle nationale. Intitulé «La sous-traitance industrielle en Algérie, de la marge de production au cœur de la stratégie de diversification économique», il revient sur le rôle de cette activité dans l'augmentation du taux d'intégration locale, le développement des chaînes de valeur et le renforcement de la compétitivité de l'industrie nationale. Le dossier met également en avant les perspectives de développement de la sous-traitance dans les industries mécaniques, plastiques et agroalimentaires. La revue publie aussi plusieurs entretiens avec des dirigeants d'entreprises de sous-traitance ayant réussi à s'imposer sur le marché national, ainsi qu'un entretien avec le président de la Bourse de sous-traitance et de partenariat de l'Ouest. À travers ces témoignages, elle donne la parole aux acteurs du secteur, afin d'illustrer les opportunités offertes par le marché algérien et les défis auxquels font face les entreprises. Comptant plus de 80 pages, cette première édition propose des sondages, des études et des analyses spécialisées consacrées aux nouvelles réformes visant à améliorer le climat de l'investissement. Elle revient,

notamment sur les nouveautés du cadre juridique régissant l'investissement, les réformes des guichets uniques, le foncier économique, la numérisation des services et la simplification des procédures. Autant de mesures qui contribuent à renforcer l'accompagnement des investisseurs et à accélérer la concrétisation de leurs projets.

La publication consacre également plusieurs analyses et décryptages de l'actualité économique nationale et internationale. Elle passe en revue les principaux développements liés à l'investissement et propose des éclairages destinés à aider les investisseurs et les opérateurs économiques à anticiper les évolutions du marché et à s'adapter aux mutations économiques. Le numéro revient aussi sur plusieurs «success stories» et expériences d'investissement jugées inspirantes, illustrées par des témoignages d'investisseurs. Ces parcours mettent en évidence l'amélioration du climat des affaires en Algérie, l'impact des réformes économiques engagées et l'efficacité de l'accompagnement assuré par l'AAPI aux porteurs de projets. La revue met également en avant la contribution des organisations patronales, considérées comme des partenaires stratégiques dans la promotion de l'investissement, le soutien au développement économique, l'amélioration du climat des affaires et le



renforcement de la concertation entre les différents acteurs économiques.

Une rubrique intitulée «Fenêtre sur les wilayas» est, par ailleurs, consacrée, à chaque numéro, à la présentation d'une wilaya du pays. Elle met en avant ses potentialités économiques, ses avantages concurrentiels, les secteurs prioritaires, ainsi que les opportunités d'investissement qu'elle offre.

Selon l'AAPI, *Investment DZ* se veut une tribune d'information et d'analyse, mais aussi une référence spécialisée dédiée au suivi de la dynamique de l'investissement en Algérie. La revue ambitionne de vulgariser les réformes économiques, de promouvoir les

opportunités d'investissement et de valoriser les meilleures pratiques dans ce domaine, tout en mettant en lumière les expériences réussies. L'Agence souligne, enfin, que cette publication marque une nouvelle étape institutionnelle, traduisant sa volonté d'ancrer la culture de l'investissement, de fournir une information économique fiable et de renforcer la concertation avec les différents acteurs économiques. Elle vise également à faire connaître les réformes engagées par l'État, afin de consolider un climat d'investissement plus transparent, plus attractif et plus compétitif, au service des investisseurs, des décideurs, des chercheurs, des médias et des partenaires économiques, en Algérie comme à l'étranger. **Cheklat Meriem**

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
L'ÉCONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT

CHIAN 2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
L'ÉCONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
L'ÉCONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT

DE MAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
L'ÉCONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DE MARIAGE EN FORCE POUR 2020

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

ALGER16
L'ÉCONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
L'ÉCONOMIE ET LE DÉVELOPPEMENT

C'EST LA RENTRÉE !

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

SECTEUR DE DE L'HYDRAULIQUE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE PLUSIEURS PROJETS MIS EN AVANT

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a effectué, lundi, une visite inopinée dans la wilaya de Blida, pour s'enquérir de l'état d'avancement de plusieurs projets destinés à renforcer l'alimentation en eau potable. Il a salué la progression des travaux, notamment ceux liés au transfert des eaux dessalées depuis l'usine de dessalement d'eau de mer de Fouka 2 (Tipasa), dont plusieurs infrastructures devraient être mises en service dès la semaine prochaine.

Au cours de cette visite, le ministre a indiqué avoir constaté un taux d'avancement satisfaisant des différents chantiers, permettant leur réception et leur mise en exploitation dans les prochains jours. Il a insisté sur le respect des délais, afin d'améliorer durablement l'alimentation en eau potable des habitants de plusieurs communes de la wilaya. La visite a débuté par l'inspection du projet de réalisation d'une station monobloc de traitement des eaux à El-Affroun, dotée d'une capacité de production de 8.600 m³ par jour. Sa mise en service est prévue, au plus tard, la semaine



prochaine, une fois achevée la phase des essais techniques. Alimentée par le barrage El-Mostakbal de Bouroumi, cette infrastructure contribuera à résoudre durablement les problèmes d'alimentation en eau potable dans la partie ouest de la wilaya, notamment au profit des communes d'El-Affroun, Oued Djer et Mouzaïa. Dans la commune de Chebli, M. Bouzegza s'est ensuite enquis de l'avancement des travaux de la station de pompage n°1, intégrée au système de transfert des eaux dessalées depuis l'usine de

Fouka 2. Il a donné des instructions fermes afin que cette installation soit mise en service, au plus tard la semaine prochaine, pour assurer un approvisionnement régulier des communes de Larbaâ, Bougara et Meftah. Au pôle urbain Safsaf, situé sur les hauteurs de la commune de Meftah, le ministre a également inspecté un projet similaire, dont la mise en service est attendue dans les prochains jours. Cette infrastructure permettra de renforcer l'alimentation en eau potable des habitants du pôle Safsaf, de

Haouch Errih, ainsi que d'autres localités avoisinantes. Le ministre s'est également rendu au pôle urbain Sidi Serhane, dans la nouvelle ville de Bouinan, où il a inspecté un projet de réservoir d'une capacité de stockage de 30.000 m³ destiné à recevoir les eaux dessalées en provenance de Fouka 2.

À cette occasion, M. Bouzegza a rappelé que ces différents projets avaient déjà fait l'objet d'une première visite en mai dernier. Il a souligné avoir souhaité revenir sur les chantiers, afin de s'assurer de l'avancement des travaux et du respect des délais de réalisation. Il a rappelé que l'État avait mobilisé d'importants moyens financiers pour concrétiser ces projets stratégiques destinés à garantir un approvisionnement régulier de la population en eau potable.

Le ministre a, enfin, indiqué que le secteur s'oriente progressivement vers une gestion intelligente des infrastructures hydrauliques, grâce au contrôle à distance des installations, à l'utilisation de compteurs intelligents et de technologies de pointe. Cette modernisation, assurée par des compétences algériennes, permettra, notamment de réduire les fuites, de limiter les dysfonctionnements et d'améliorer les performances du réseau de distribution.

Cheklat Meriem



«FORMULA STUDENT UK-2026»

KAMEL BADDARI HONORE LES ÉTUDIANTS LAURÉATS

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, lundi dernier au pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddadene de Sidi Abdellah (Alger), la cérémonie de distinction de l'équipe d'étudiants de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'El-Harrach, qui a remporté le prix de la meilleure première participation au concours international «Formula Student UK-2026».

Dans son allocution, à l'occasion, le ministre a affirmé que ce prix «témoigne du niveau scientifique et académique de l'université algérienne», ses étudiants ayant réalisé cet exploit, lors de l'une des plus importantes compétitions internationales, notamment dans la conception, la fabrication et la gestion de projets de voitures de course. Il a ajouté que «l'université algérienne s'oriente résolument vers "l'université de l'autonomisation" qui permet à l'étudiant de transformer ses idées innovantes en projets nationaux, contribuant à la dynamique économique du pays». Le ministre a rappelé, dans ce sens, la place qu'occupe désormais l'université algérienne à l'ère de «l'Algérie nouvelle», qui «accorde une importance particulière aux compétences scientifiques».

Pour sa part, le représentant de l'équipe ayant participé à ce rendez-vous international, l'étudiant Lyes Mohamed Monzir, a affirmé que ce prix «est le fruit d'une année complète de travail et de persévérance, voire de sacrifices», réaffirmant l'engagement de l'équipe à continuer à développer ses projets et à représenter l'Algérie dans les plus grandes compétitions mondiales, ce qui «reflète les capacités de l'étudiant algérien dans les domaines de l'ingénierie et de l'innovation».

L'intervenant a salué l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux étudiants et innovateurs, pour leur permettre de contribuer à l'édification de l'économie nationale.

De leur côté, plusieurs membres de l'équipe, composée de 44 étudiants, ont souligné que ce projet constitue «une expérience pratique distinguée visant à établir une passerelle entre l'université et le secteur industriel, à travers la concrétisation des connaissances académiques en des projets d'ingénierie intégrée», avant d'évoquer les difficultés et les défis rencontrés durant les phases de conception et de fabrication, affirmant que la détermination et la qualité de l'encadrement leur ont permis de concrétiser ce succès.

À cette occasion, M. Baddari a adressé ses félicitations à l'étudiante en médecine Rayane Sekour, médaillée d'or au championnat de «Karate One-Series A», affirmant que ces réalisations illustrent «la vision stratégique tendant à moderniser l'université algérienne, tant dans les domaines de l'ingénierie, de la conception, de la fabrication et de l'entrepreneuriat, que dans celui du sport universitaire».

Il convient de rappeler que la cérémonie de distinction s'est déroulée en présence de représentants de la communauté universitaire, ainsi que des familles des étudiants.

UN PROGRAMME POUR FORMER LES JEUNES ET DYNAMISER LA SCÈNE

RENFORCER LA PRATIQUE THÉÂTRALE DANS LE GRAND SUD

Le Festival culturel international du théâtre du Sahara d'Adrar met en place un nouveau programme de formation, pour renforcer la pratique théâtrale dans le Grand Sud. Baptisée «Le théâtre pour tous», cette initiative prévoit des résidences artistiques et des ateliers animés par des professionnels, afin de révéler de jeunes talents, d'accompagner les associations locales et de préparer la troisième édition du Festival, prévue du 1^{er} au 7 décembre prochain. Ce programme ambitionne également de favoriser l'émergence de nouvelles expériences artistiques dans les wilayas limitrophes d'Adrar, tout en contribuant à la décentralisation de l'activité théâtrale.

Dans ce cadre, les associations et coopératives théâtrales d'Adrar, de Bordj Badji Mokhtar, d'In Salah, de Timimoun et de Béni Abbès sont invitées à déposer leur candidature, afin d'accueillir des ateliers de formation intensifs. Le projet prévoit l'organisation de résidences artistiques de quinze jours, encadrées par des spécialistes et des professionnels des arts de la scène. Ces sessions permettront aux participants de développer leurs compétences dans les différentes disciplines du théâtre et d'aboutir à la création de spectacles adaptés aux espaces sahariens.

Selon un communiqué des organisateurs, cette initiative ambitionne de «développer et d'encourager le mouvement théâtral local, lui offrir une ouverture pour échanger et acquérir de l'expérience dans les arts de la scène, présenter les jeunes talents et leurs créations au monde et ouvrir le Festival sur son environnement».

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31

août. Les structures intéressées devront transmettre un dossier comprenant, notamment une demande de participation signée par le président de l'association, une attestation d'activité récente, délivrée par la direction de la Culture et des Arts de la wilaya, une présentation de la structure, le curriculum vitae de son président, son dossier administratif, ainsi que des documents illustrant ses réalisations (photos, vidéos, attestations et articles de presse). Les associations retenues auront à assurer uniquement l'hébergement et la restauration du formateur. Le Festival prendra en charge les honoraires et les frais de déplacement des encadrants, tout en apportant son soutien pour l'acquisition du matériel nécessaire aux ateliers et à la création des spectacles, notamment les décors, les costumes et les équipements techniques. Une commission du Festival effectuera des visites sur le terrain, afin d'évaluer le déroulement des ateliers et les œuvres produites.

À l'issue de cette opération, le meilleur spectacle sera sélectionné pour participer à la troisième édition du Festival culturel international du théâtre du Sahara. La troupe lauréate bénéficiera d'une prise en charge complète de son transport et de son hébergement pendant toute la durée de la manifestation. Les jeunes participants auront également la priorité pour intégrer les ateliers internationaux programmés dans le cadre du Festival, avec une prise en charge totale. Des attestations seront remises aux stagiaires, ainsi qu'aux associations et coopératives ayant accueilli les formations. Pour rappel, la troisième édition du Festival culturel international du théâtre du Sahara se déroulera du 1^{er} au 7 décembre prochain,

sous le slogan «Le théâtre nous unit». Elle rendra hommage à l'artiste disparu Chadi Laid, figure marquante du théâtre à Adrar et en Algérie. La programmation comprendra une compétition officielle consacrée aux spectacles en plein air, aux spectacles en salle et au monodrame, ainsi qu'un programme riche en ateliers, conférences et rencontres autour de l'art théâtral.

Cheklat Meriem



**RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz**

Aïn Témouchent

LA PERLE DE LA MÉDITERRANÉE

La wilaya d'Aïn Témouchent, située à l'ouest de l'Algérie entre les wilayas d'Oran, Tlemcen et Sidi Bel Abbès, est une charmante province côtière bordée par plus de 80 kilomètres de plages de sable fin.

Réputée pour ses stations balnéaires cristallines, ses sources thermales antiques, ses terres agricoles fertiles et son précieux héritage numide, elle offre une parenthèse relaxante et ensoleillée. La wilaya d'Aïn Témouchent allie plages immaculées, riche patrimoine numide et le souvenir de sa lutte pour l'indépendance. Elle entretient un lien historique profond et ancien avec la mer Méditerranée. Dans cette cité antique, berceau d'une histoire millénaire, la mer n'est pas qu'un simple décor estival ; elle a façonné son paysage naturel, favorisé les échanges culturels entre les peuples et marqué de son empreinte les traditions locales.

Aïn Témouchent s'impose comme une destination touristique privilégiée de l'Ouest algérien. Entre ses stations balnéaires réputées, sa gastronomie axée sur les produits de la mer et son complexe thermal réputé, la wilaya séduit autant les amoureux de farniente que les passionnés d'histoire et de nature.



Découverte de la semaine

Beni Saf

Béni Saf, charmante ville côtière située dans la wilaya d'Aïn Témouchent en Algérie, est une escale fascinante qui allie un riche passé industriel à une beauté naturelle saisissante. Historiquement célèbre pour ses mines de fer, exploitées dès l'époque coloniale, et pour la construction de son port au XIX^e siècle, la ville a longtemps vécu au rythme de l'extraction minière et de la pêche. Aujourd'hui, cet héritage se contemple à travers son architecture typique, son pont suspendu, conçu par les ateliers Eiffel, et son port animé, l'un des plus importants de la région pour la pêche à la sardine. Nichée entre des collines verdoyantes et une mer Méditerranée aux eaux cristallines, Béni Saf séduit également par ses plages prisées, comme le Puits de la Vierge ou Rashgun, offrant un cadre idyllique qui attire chaque été des visiteurs en quête d'authenticité et de fraîcheur marine.

Trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

La Musique bédouine et le Melhoun, et Les waâdas et la fantasia

À Aïn Témouchent, le patrimoine festif et musical s'exprime à travers les rythmes envoûtants du chant bédouin et de la poésie Melhoun, accompagnés de la Gasba (flûte) et du Gallal (tambourin). Tout au long de l'année, la wilaya s'anime au rythme des waâdas, de grandes fêtes populaires où se déroulent d'impressionnantes démonstrations équestres de fantasia, sur le littoral, notamment à Béni Saf.



2 PATRIMOINE HISTORIQUE

Site archéologique SIGA

Le joyau du patrimoine régional est le site archéologique SIGA, ancienne capitale du roi numide Syphax située près de l'embouchure de la Tafna, où se dresse l'imposant mausolée royal de Syphax. La région conserve également d'importants vestiges romains, notamment les anciens thermes d'Aquae Calidae, à Hammam Bou Hadjar, et la cité antique d'Albulae (Aïn Témouchent). À Béni Saf, l'héritage minier du XIX^e siècle s'illustre à travers le port historique, l'architecture coloniale et le célèbre aquarium.



3 SAVEURS LOCALES

La sardine à la charmoula

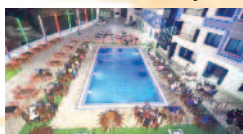
La star incontestée d'Aïn Témouchent : pour la préparer, disposez une farce composée d'ail pilé, de coriandre, de cumin, de paprika, d'huile d'olive et de jus de citron, entre deux sardines fraîches désarêtées, puis passez ces « sandwichs » dans la farine, avant de les faire frire rapidement à la poêle, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Servez bien chaud, avec des quartiers de citron pour savourer toute la fraîcheur du port de Béni Saf.



Mon carnet d'adresses

OÙ DORMIR ?

- Doriane Beach Club & Aquapark
- Hôtels de Béni Saf & Aïn Témouchent ville
- Complexe Thermal de Hammam Bou Hadjar



OÙ MANGER ?

- Restaurants du Port de Béni Saf
- Restaurants de bord de mer à Plage Rachgoun
- Resto Portofino



À VISITER

- Le Site archéologique SIGA
- Le port de Béni Saf
- Hammam bou hadjar
- Plage Terga
- Plage Medegh 2
- Rechgoun Aqua Park



COMMENT Y ALLER ?

En voiture : À environ 1 heure de route depuis Oran (~70 km) ou Tlemcen (~90 km) via la RN2 ou les axes autoroutiers.

En bus / Taxi : Liaisons quotidiennes très fréquentes au départ de la gare routière d'Oran et des wilayas voisines.

BON À SAVOIR :

Privilégiez la période estivale pour profiter des nombreuses plages et des animations côtières, ou optez pour l'automne et le printemps, pour une cure relaxante à Hammam Bou Hadjar.



Prochain rendez-vous

CAP SUR JIJEL



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public



POURQUOI FAUT-IL SURVEILLER SA CONSOMMATION DE PASTÈQUE ?

Rafraîchissante, peu calorique et riche en eau, la pastèque est l'un des fruits stars de l'été. Très appréciée pendant les périodes de fortes chaleurs, elle contribue à l'hydratation de l'organisme, tout en apportant de la vitamine C et d'autres nutriments. Pourtant, malgré ses nombreux atouts, elle ne doit pas être consommée sans modération, en particulier par certaines personnes souffrant de problèmes de santé.

limiter leur consommation, notamment pendant les épisodes de fortes chaleurs.

ATTENTION À SA TENEUR EN POTASSIUM

La pastèque contient également du potassium, un minéral indispensable au bon fonctionnement des muscles, des nerfs et du cœur. Chez une personne en bonne santé, cet apport ne pose généralement aucun problème puisque les reins éliminent naturellement l'excès de potassium. En revanche, chez les personnes atteintes d'une insuffisance rénale, cette élimination peut être moins efficace. Une consommation importante de pastèque peut alors favoriser une hyperkaliémie, c'est-à-dire un excès de potassium dans le sang. Cette situation peut provoquer une faiblesse

musculaire, des troubles du rythme cardiaque et, dans les cas les plus graves, nécessiter une prise en charge médicale urgente.

Des cas d'hospitalisation liés à une consommation excessive de pastèque chez des patients souffrant de maladies rénales ont d'ailleurs été rapportés dans la littérature médicale.

UN FRUIT SAIN, MAIS À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Ces précautions ne signifient pas que la pastèque est un aliment dangereux.

Pour la majorité des personnes en bonne santé, elle reste un excellent fruit d'été grâce à sa faible teneur en calories, sa richesse en eau et son apport en vitamine C. Comme pour tous les fruits, le plus important reste de respecter des portions raisonnables et de l'intégrer dans une alimentation variée et équilibrée.

Manger une pastèque entière en une seule journée n'est généralement pas recommandé, même chez une personne sans problème de santé.

QUI DOIT ÊTRE PARTICULIÈREMENT VIGILANT ?

Certaines personnes doivent toutefois demander conseil à leur médecin ou à leur diététicien, avant d'en consommer en grande quantité.

Il s'agit notamment : des personnes souffrant d'insuffisance cardiaque ; des personnes atteintes d'insuffisance rénale chronique ; des personnes devant limiter leurs apports en potassium ou en liquides.

Pour ces patients, les quantités autorisées doivent être adaptées au cas par cas, selon leur état de santé.

En résumé,
La pastèque reste un fruit particulièrement intéressant pendant l'été, grâce à son pouvoir désaltérant, sa richesse en eau et son faible apport calorique. Toutefois, une consommation excessive peut présenter des risques chez les personnes souffrant d'insuffisance cardiaque ou de maladies rénales, notamment en raison de son apport important en eau et en potassium. Pour profiter de ses bienfaits en toute sécurité, il est conseillé de la consommer avec modération, dans le cadre d'une alimentation équilibrée.

Chaque été, la pastèque s'invite sur les tables grâce à sa chair juteuse et désaltérante. Composée à plus de 90% d'eau, elle constitue une excellente alternative pour compléter les apports hydriques lors des journées les plus chaudes. Avec seulement une trentaine de calories pour 100 grammes, elle s'intègre facilement dans une alimentation équilibrée. Cependant, comme tous les aliments, elle doit être consommée dans des quantités raisonnables. Les spécialistes recommandent généralement une portion comprise entre 150 et 200 grammes, afin de profiter de ses bienfaits sans excès.

UN FRUIT TRÈS RICHE EN EAU

La principale qualité de la pastèque réside dans sa forte teneur en eau. Cette caractéristique aide à maintenir une bonne hydratation, surtout lorsque les températures sont élevées et que l'organisme perd davantage de liquide par la transpiration. Mais cette richesse en eau peut aussi devenir problématique chez certaines personnes. Chez les personnes souffrant d'insuffisance cardiaque, une consommation excessive de pastèque peut entraîner un apport important de liquide en très peu de temps. Lorsque le cœur peine déjà à assurer correctement la circulation sanguine, cet excès de liquide peut aggraver la maladie. Les conséquences peuvent inclure une rétention d'eau, l'apparition d'œdèmes, une prise de poids rapide, un essoufflement plus marqué et, dans les cas les plus sévères, une hospitalisation. Pour cette raison, les personnes concernées sont invitées à



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

BASKET-BALL / NBA

LES KINGS SUR LES PISTES DE RUSSELL WESTBROOK ET DE VICTOR OLADIPO

Les Kings de Sacramento poursuivent leur réflexion en vue de la prochaine saison et envisagent de renforcer leur effectif avec un vétéran capable d'accompagner le développement de leur jeune meneur Darius Acuff Jr.

Dans cette optique, deux profils expérimentés retiennent particulièrement l'attention de la franchise californienne : Russell Westbrook et Victor Oladipo.

Choisi lors de la dernière Draft, Acuff Jr. devrait bénéficier d'un temps de jeu conséquent au sein d'une équipe en reconstruction. Afin de faciliter son adaptation au plus haut niveau, les dirigeants souhaitent l'entourer d'un joueur rompu aux exigences de la NBA, capable d'apporter son leadership, aussi bien sur le terrain que dans le vestiaire.

Russell Westbrook apparaît comme l'une des principales options.

Déjà présent à Sacramento la saison passée, l'ancien MVP avait laissé une impression positive, tant par son investissement que par son influence auprès des jeunes joueurs. Le Français Maxime Raynaud avait notamment souligné l'importance du meneur dans sa progression, expliquant que sa confiance et ses conseils l'avaient aidé à franchir un cap sur le plan mental lors de sa première saison. Arrivé quelques jours avant le début du

précédent exercice, Westbrook s'était rapidement imposé comme un élément clé du dispositif de Doug Christie. Le meneur de 37 ans avait disputé 64 rencontres, dont 58 en tant que titulaire, avec des moyennes de 15,2 points et 6,7 passes décisives, confirmant qu'il pouvait encore rendre de précieux services malgré les années.

Parallèlement, Sacramento garde également un œil sur Victor Oladipo. L'ancien All-Star n'a plus foulé un parquet NBA depuis avril 2023, lorsqu'il avait été victime d'une rupture du tendon rotulien du genou gauche. Aujourd'hui âgé de 34 ans, l'arrière nourrit toujours l'ambition de retrouver la Grande Ligue.

À la mi-juillet, Oladipo avait organisé une journée d'entraînement devant plusieurs représentants de franchises NBA, afin de démontrer qu'il était prêt à effectuer son retour. Il avait également adressé un message aux équipes à la recherche d'un vétéran capable d'apporter son expérience,

un profil qui correspond précisément aux besoins actuels des Kings.

Depuis sa grave blessure, son temps de jeu est resté très limité. Après deux saisons sans évoluer en NBA, il a repris la compétition avec le Wisconsin Herd, l'équipe de G-League affiliée aux Milwaukee Bucks. En 15 rencontres, Victor Oladipo y a affiché une moyenne de 13,5 points par match, espérant convaincre une franchise de lui offrir une nouvelle opportunité au plus haut niveau.

A. Amine



FOOTBALL / ILS ONT CONTACTÉ D'AUTRES CLUBS

Man City tente de faire échouer le transfert de Rodri vers le Real

L'Espagnol Rodri, milieu de terrain de Manchester City, a porté un coup dur aux tentatives de son club d'ouvrir la porte à d'autres équipes pour entrer dans la course à sa signature, compte tenu de son désir manifeste de rejoindre le Real Madrid lors de la présente période des transferts. Sergio Valentin, journaliste à la radio espagnole «Marca», a écrit sur son compte de la plateforme «X» : «Manchester City a tenté de pousser d'autres clubs à entrer en concurrence pour Rodri, mais il n'y est pas parvenu.» Il a ajouté que Rodri «a fermé la porte à toutes les autres options», soulignant que le joueur ne veut rejoindre que le Real Madrid, et qu'il existe un accord entre les deux parties concernant le transfert vers le club madrilène.

Valentin a précisé que le désir de Rodri de porter le maillot du Real Madrid sert les intérêts du club espagnol, désormais en mesure de négocier avec Manchester City, afin d'obtenir le meilleur prix possible pour l'opération, affirmant que le Real Madrid «ne lâchera pas Rodri» et que le transfert pourrait se conclure pour un montant compris entre 65 et 75 millions d'euros.

Cela intervient alors que Rodri préfère un retour en Liga et jouer sous le maillot du Real Madrid, notamment après le grand niveau qu'il a affiché lors de la Coupe du monde, en plus de l'approbation de l'opération par José Mourinho, l'entraîneur du club madrilène.

Le désir du milieu de terrain espagnol paraît, on ne peut plus clair, ce qu'ont bien compris les clubs intéressés par sa venue, puisque des clubs comme le Paris Saint-Germain et le Bayern Munich ont renoncé à tenter de le recruter, face à son insistance à rejoindre le Real Madrid.

Quant au Barça, il s'est contenté de prendre contact avec l'entourage du joueur, sans négocier directement avec Manchester City, surtout après que le club catalan ait pris conscience de la priorité de Rodri, et ce, malgré son intérêt pour la situation du joueur à la suite de la blessure de Frenkie de Jong.

Le Barça éprouve de grandes difficultés à concurrencer le Real Madrid sur ce dossier, compte tenu de ses autres besoins durant le marché des transferts, ainsi que des dépenses importantes réalisées récemment par le club, ce qui rend le versement de 75 millions d'euros supplémentaires pour recruter Rodri une affaire compliquée.

De son côté, le Real Madrid se montre optimiste quant à la possibilité de conclure l'opération, mais aborde les négociations avec prudence, Manchester City tenant à obtenir 75 millions d'euros pour accepter le départ du joueur.

Le Real Madrid souhaite ramener la valeur de l'opération à environ 60 millions d'euros, mais les indications actuelles penchent vers une conclusion possible pour un montant compris entre 65 et 75 millions d'euros, notamment au vu du désir catégorique de Rodri de rejoindre le stade Santiago-Bernabéu.



TENNIS

LES SŒURS WILLIAMS INVITÉES POUR LE DOUBLE À CINCINNATI

Les sœurs américaines Serena et Venus Williams vont effectuer leur retour en double au tournoi WTA 1000 de Cincinnati, quatre ans après leur dernière rencontre ensemble, grâce à une invitation que les organisateurs leur ont accordée lundi dernier.

Serena Williams, âgée de 44 ans, et son aînée Venus, 46 ans, ont remporté 14 titres du Grand Chelem en double entre 1999 et 2016, ainsi que trois médailles d'or aux Jeux (2000, 2008, 2012). Leur dernière apparition remonte à l'US Open-2022, avec une élimination d'entrée. Elles avaient reçu une invitation pour le double à Wimbledon, mais la cadette a déclaré forfait au dernier moment en raison d'une blessure à un genou, subie lors de sa défaite en simple contre Maya Joint. La gagnante de 23 titres du Grand Chelem a retrouvé cette saison le circuit, un retour qui a électrisé le monde du tennis, mais qui interroge sur sa capacité à être compétitive.



Avant son unique apparition en simple contre Joint, elle a disputé trois matches de double, avec la Canadienne Victoria Mboko, au Queen's (une victoire, une défaite), et la Tchèque Karolina Muchova, à Berlin (une défaite).

Venus Williams a aussi reçu une invitation pour le simple. La joueuse retombée à la 667^e place mondiale a perdu les dix rencontres qu'elle a disputées cette année, et reste sur 13 défaites d'affilée.

La Française Lois Boisson a également été gratifiée d'une wild-card. Le tournoi WTA 1000 de Cincinnati (13-23 août) constitue le dernier rendez-vous avant l'US Open (30 août-13 septembre).

CAN FEMININE 2026 - APRÈS SA VICTOIRE (2 - 0) CONTRE LE KENYA L'ALGÉRIE VALIDE SON BILLET POUR LES QUARTS DE FINALE

Comme attendu par tout le pays, la sélection féminine algérienne de football a fait honneur aux couleurs nationales, en validant son billet pour les quarts de finale de la coupe d'Afrique des Nations, au bout de sa victoire (2 - 0) face au Kenya, dans le dernier match comptant pour la troisième et dernière journée de la phase des groupes, joué à Rabat.

Les filles encadrées par le sélectionneur national, Farid Benstiti, ont, en effet, fait le nécessaire devant leurs homologues kenyans, en assurant une victoire à l'aise, qui leur a permis de préserver leur seconde place au classement du groupe A, synonyme de passage au prochain tour de la compétition. Les algériennes ont réalisé une première mi-temps convaincante, marquant deux fois dans les 30 premières minutes, avant de gérer la rencontre après la pause, pour enregistrer un résultat qui confirme leur qualification pour les phases finales,



commente la CAF sur son site. Toujours égale à elle-même, c'est la capitaine Marine Dafeur qui a offert à l'Algérie un avantage libérateur d'entrée de jeu. C'était dès la 14^e minute sur un coup franc lointain magnifique. La gardienne kenyane Lilian Awuor, n'y pouvant rien sur la frappe superbement exécutée, n'avait alors qu'à se résigner à chercher la balle au fond de ses buts.

Idéalement boostées par cette réalisation qui les a confortées dès l'entame de la partie, les Algériennes ont continué à presser leurs adversaires, et sont même parvenues à faire le break, à peine une poignée de minutes plus tard, par l'intermédiaire de Lynda Bendris, à la 23^e de jeu. À la 37^e minute, Morgane Ikene a même failli mettre un troisième but pour les Vertes, n'eut été le

poteau sur lequel avait ricoché sa spectaculaire reprise de tête. Côté kenyanne, RAS, en dehors de cette frappe de Martha Emedot, qui passa à côté, sans faire de frayeurs à la gardienne algérienne. Après la pause, les protégés de Farid Benstiti ont préféré jouer la prudence, et se sont globalement contentés de gérer le score, et la partie, laissant la possession aux Kenyans. Evoluant en bloc bas, les Vertes ont, toutefois, bien veillé à ne laisser aucune brèche à leurs adversaires. Les coéquipières de Khezami sont bien restées en place, et parvenues à mener au bout la partie sans rien céder. Elles ont alors fini le duel en préservant ce score de (2 - 0) acquis dès la première période. Ce qui leur a permis de confirmer leur accession, avec beaucoup de mérite aux quarts de finale, en compagnie du pays hôte, le Maroc, qui s'est contenté, lui, d'un nul vierge (0 - 0) contre le Sénégal, dans l'autre match de ce groupe A. Néanmoins, grâce au point récolté, les Marocaines ont amélioré leur pactole globale à 7 unités, et ont gardé la première place du groupe. Le Sénégal 3^e, avec 4 points, et le Kenya 4^e sont donc éliminés.

Djaffar Chilab

LNFP LE CALENDRIER DE LA LIGUE 1-MOBILIS 2026 - 2027 DIVULGUÉ Le grand classique JSK - MCA dès la 2^e journée !

La Ligue nationale de football professionnel a divulgué, avant-hier lundi, le calendrier de la Ligue 1-Mobilis qu'a réservé le tirage au sort effectué le jour même au siège de la FAF, lors d'une cérémonie à laquelle étaient conviés les représentants des clubs concernés. Ainsi la première journée prévue sur trois jours, les 27, 28 et 29 août 2026, fait ressortir déjà une affiche de premier choix entre le champion en titre, le MC Alger, et le MC Oran. C'est le MCA qui accueille son vis-à-vis à son antre d'Ali-Ammar, à Douéra. Dans le reste des rencontres, la JS Kabylie débutera aussi chez elle, au stade Hocine-Aït Ahmed, en recevant les Sudistes du MB Rouissat. Le CS Constantine ira rendre visite au nouveau promu, le CR Temouchent, alors que l'ASO Chlef recevra le CR Belouizdad. L'autre club algérois, l'ES Ben Aknoun, entamera l'exercice du côté de Aïn El-Fouara, chez l'ES Sétif, tandis que l'US Biskra, le revenant, recevra la JS Saoura, l'africaine de la saison. Pour sa part, l'USM Khenchela

commencera également à domicile, contre l'USM Alger, tout comme la JS El-Biar, troisième nouveau promu, qui reçoit l'Olympique Akbou.

La 2^e journée, qui interviendra les 3, 4, et 5 septembre prochain, s'annonce particulièrement attractive, avec au moins trois duels qui émergent du lot. Il s'agit du choc CR Belouizdad - ES Sétif, du derby algérois, premier à ce niveau de la compétition, entre l'USM Alger et la JS El-Biar, qui fait ses débuts en Ligue 1, et surtout du grand classique entre la JS Kabylie et le MC Alger. A l'occasion la JSK jouera son second match de suite chez elle, et le bijou Hocine-Aït Ahmed reprendra certainement avec les rendez-vous à affluence maximale. Les supporters des deux camps, particulièrement ceux des Jaune et Vert, redoublent sans doute déjà d'impatience, avec ce souhait de voir leur équipe commencer par deux victoires de suite à la maison.

Djaffar C.

INTERSAISON - MERCATO

Zineddine Belaïd signe à Al-Taawoun Al Saoudi

Dans l'air depuis plusieurs semaines déjà, le départ du défenseur central de la JS Kabylie Zineddine Belaïd a été finalement acté, avant-hier lundi. L'ex Canari a été présenté officiellement par son nouveau club saoudien Al-Taawoun, qui a annoncé sa signature. La présentation mise en ligne par le club saoudien, à travers deux visuels postés sur le réseau X, a été pleine d'éloges pour l'ex-pilier de la JSK. «Des terrains des Guerriers du désert aux ambitions des Loups», et «Solide comme les montagnes des Aurès, courageux comme les Loups du désert (...) Le guerrier Zineddine Belaïd, bienvenue !» sont les intitulés réservés aux deux spots consacré au nouveau venu algérien.

LE MCA S'INCLINE (3 - 1) DEVANT AL-SHABAB SAOUDIEN AUTRICHE
Le Mouloudia d'Alger a été battu, avant-hier lundi, par la formation saoudienne d'Al-Shabab (3 - 1), en Autriche, où il poursuit son stage précompétitif d'intersaison.

Ses buts de la rencontre ont été inscrits par Yannick Carrasco, qui s'est offert un doublé, et Yacine Adli, côté saoudien. Le but du MC Alger a été l'œuvre de Kohili. C'est le troisième match amical livré par le MCA en terres autrichiennes. La bande au coach tunisien Khaled Benyahia avait auparavant fait match nul (1 - 1), contre les sud-africains du Mamelodi Sundowns, et pris le dessus (2 - 0), sur Al-Hilal saoudi, de Karim Benzema.

MOHAMED-AMINE GHERBI NOUVELLE RECRUE DE L'USMA

La direction de l'USM Alger a conclu, avant-hier, le recrutement du jeune attaquant Mohamed-Amine Gherbi, qui a été engagé pour trois saisons. Aussitôt l'accord conclu avec l'O Akbou, club propriétaire du joueur, le joueur a d'ores et déjà fait ses adieux à ses anciens coéquipiers, pour rejoindre sa nouvelle équipe en plein stage à Aïn Draham. «L'USM Alger a le plaisir d'annoncer la

signature de l'attaquant Mohamed-Amine Gharbi, en provenance de l'Olympique Akbou, pour un contrat de trois saisons», avait publié le club algérois sur ses réseaux officiels. A travers un autre communiqué, le club algérois a également annoncé, le même jour, «la nomination du technicien Rezkî Remmane au poste de directeur technique sportif des catégories de jeunes, succédant ainsi à Lamine Kebir».

D. C.



EQUIPE NATIONALE La FAF officialise le départ de Petkovic

Comme prévu, la FAF a confirmé officiellement, avant-hier en début de soirée, le départ du désormais ex-sélectionneur national de l'équipe nationale d'Algérie, Vladimir Petkovic. «La Fédération algérienne de football (FAF) informe que la relation contractuelle la liant au sélectionneur national, Vladimir Petkovic, ainsi qu'à son staff technique, a officiellement pris fin ce jour (lundi 3 août 2026 ndlr), d'un commun accord», a rapporté un communiqué diffusé par l'instance sur son site. «La FAF tient à exprimer sa profonde gratitude à Vladimir Petkovic et à l'ensemble de son staff, pour leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement durant les vingt-neuf (29) mois passés à la tête de l'équipe nationale. La Fédération leur adresse ses sincères remerciements pour le travail accompli et leur souhaite plein succès dans la poursuite de leur carrière professionnelle», a ajouté le document. La succession du technicien suisse est donc ouverte ! Plusieurs noms sont déjà évoqués pour lui succéder. On parle de Rafael Benítez, José Peseiro, et d'autres encore. Mais du côté de la FAF on n'a soufflé aucune mot, encore moins évoqué de nom pour le moment.

D. C.



CARACAS - Le nombre de morts dans le double séisme qui a frappé le Venezuela, le 24 juin, s'élève désormais à 6.125, selon le bilan officiel communiqué, lundi dernier, par le président du Parlement, Jorge Rodríguez.

ANTANANARIVO - La police nationale malgache a déclaré, lundi dernier, avoir saisi plus de 450 kilogrammes de pierres de cristal d'origine illégale à Ambatondrazaka, dans l'est de Madagascar, et arrêté trois personnes impliquées dans leur transport.

SPOKANE (Etats-Unis) - La lutte se poursuivait contre les incendies, lundi dernier, dans le Nord-Ouest américain, où les flammes ont rasé des quartiers entiers de la ville de Spokane et forcé plus de 65.000 personnes à évacuer.

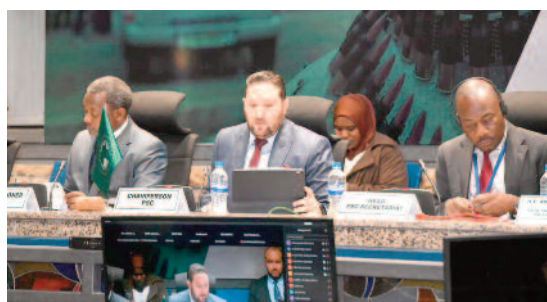
LA HAVANE - Cuba a commencé, lundi dernier, à rétablir son réseau électrique après une nouvelle coupure généralisée, la veille au soir, la sixième depuis le début de l'année dans l'île, confrontée à une crise énergétique.

SÉOUL - Seize personnes ont succombé à des maladies liées à la chaleur, depuis le 15 mai, en Corée du Sud, a annoncé, hier, le ministère de l'Intérieur du pays, dont plusieurs régions souffrent sous des températures extrêmes.

LA HAYE - Des centaines de campiers néerlandais luttent, tôt hier, contre un feu de forêt dans une réserve naturelle du sud-est des Pays-Bas, ont alerté les autorités.

UNION AFRICAINE L'ALGÉRIE PLAIDE POUR LA PROTECTION DE L'ÉDUCATION DANS LES ZONES DE CONFLIT

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de L'Union africaine (UA) a débuté ses travaux d'août, lundi dernier à Addis-Abeba, par une séance plénière axée sur l'éducation en période de conflit armé, sous la direction de l'ambassadeur Mohamed Khaled, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine et président actuel du CPS.



Cette session, qui s'est déroulée au siège de l'UA, intervient dans un contexte de défis croissants pour les systèmes éducatifs dans les zones de conflit du continent africain. Des millions d'enfants sont ainsi privés de leur droit fondamental à l'éducation et exposés aux risques de recrutement, d'exploitation, de violence et de déplacement, ce qui compromet la consolidation de la paix et les efforts de développement durable.

Lors de son discours d'inauguration, le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine a affirmé que «le choix du thème de l'éducation en contexte de conflit illustre la conviction du Conseil que l'éducation n'est plus seulement le cadre du développement, mais qu'elle est devenue une priorité au centre du programme de paix et de sécurité sur le continent». Il a également rapporté que «des millions d'enfants africains sont encore privés de leur droit à l'éducation, à cause «des conflits, des déplacements de population et des catastrophes humanitaires», ce qui menace leur avenir et compromet les efforts de construction de la paix et de la stabilité.

Il a également noté que cette session s'intègre dans le contexte des travaux menés par le Conseil, notamment l'évaluation de l'application des décisions prises lors de ses sessions précédentes de 2024 et 2025, et l'amélioration de la collaboration entre les divers organes de l'Union africaine, afin d'assurer la protection et la continuité de l'éducation dans les périodes de crise. Dans ce sillage, l'intervenant a félicité l'élaboration d'une matrice de suivi pour la mise

en œuvre des résolutions du Conseil et les efforts de la Commission de l'UA pour rassembler des ressources dans le but de soutenir l'éducation en situations d'urgence.

Il a également annoncé l'octroi d'un nouveau financement de 8,8 millions de dollars américains destinés à 19 États membres, pour l'éducation dans les régions affectées par les conflits, ainsi que l'initiative du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CACM), qui vise à fournir du matériel médical aux cliniques scolaires dans les zones les plus défavorisées.

En outre, le président du CPS a plaidé d'accroître la protection des écoles, des professeurs et des élèves, de respecter le droit international humanitaire et du droit internationale des droits de l'homme, de fournir un financement pérenne pour l'éducation en situation d'urgence, et d'intensifier la solidarité africaine et mondiale, pour assurer à tous les enfants une éducation «sûre, inclusive et continue», favorisant ainsi la promotion de «la paix, de la stabilité du développement durable en Afrique».

Cette réunion s'est également caractérisée par les interventions de M. Bankole Adeoye, commissaire de l'UA, en matière de politique, de paix et de sécurité, de M^{me} Amma Twum-Amoah, commissaire à la santé, s'est également penchée sur les affaires humanitaires et le développement social, du P^r Gaspard Banyankimbona, commissaire chargé de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation, de M^{me} Sabrina Gahar, présidente du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, de M^{me} Jainaba Jagne, représentante spéciale de l'UA pour les enfants touchés par les conflits armés, de M^{me} Rebecca Amuge Otengo, représentante permanente de la République d'Ouganda

auprès de l'UA et présidente de la Plateforme africaine sur les enfants touchés par les conflits armés (AP-CAAC), ainsi que le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Les intervenants ont mentionné que les attaques répétées contre les écoles, l'usage des établissements scolaires à des fins militaires et le nombre croissant d'enfants déplacés et réfugiés représentent de graves enjeux qui exigent une réponse africaine unifiée et globale, basée sur la protection du droit à l'éducation, en tant que droit humain fondamental et élément essentiel de la prévention des conflits et de l'instauration d'une paix durable.

Les discussions ont réuni des membres du CPS et les États membres de l'Union africaine et des représentants des partenaires de l'Union. Ils ont examiné les progrès accomplis depuis le lancement de ce processus, en 2024, et exploré les moyens d'accélérer la mise en œuvre des engagements continuentaux pertinents.

Les interventions ont également mis l'accent sur l'importance d'accorder plus de priorité à la mise en application de la Déclaration sur la sécurité en milieu scolaire, d'inclure l'éducation dans les stratégies de réponse humanitaire et de prévention des conflits, d'élargir les options d'enseignement temporaire et flexible pour les enfants affectés, de renforcer l'aide psychosociale et d'acquiescer les fonds nécessaires pour garantir la continuité de l'éducation lors de situations d'urgence.

À l'issue des travaux, le CPS a tenu une séance à huis clos, pour examiner le projet de document final et adopter les éléments clés du communiqué final. Ce communiqué comprend un ensemble de recommandations pratiques visant à renforcer la protection et la continuité de l'éducation dans les zones de conflit et à améliorer les mécanismes de suivi et de coordination entre les différents organes de l'Union africaine, les États membres et les partenaires.

L'Ambassadeur Mohamed Khaled a conclu la séance en soulignant que «la présidence algérienne du Conseil de paix et de sécurité continuera d'œuvrer au renforcement des efforts africains visant à protéger les enfants touchés par les conflits armés et à préserver leur droit à «une éducation sûre, inclusive et de qualité», forte de la conviction que l'éducation est l'un des fondements les plus importants pour prévenir les conflits, instaurer une paix durable et bâtir un avenir plus sûr et plus prospère pour les peuples du continent africain.

Abir Menasria

ALGER-ABUJA LE PROJET DE GAZODUC TRANSSAHARIEN AU COEUR DES DISCUSSIONS

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane a reçu hier Dunoma Umar Ahmed, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de la République fédérale du Nigeria, dans le cadre de sa visite en Algérie.

Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur les relations historiques d'amitié, de coopération et de concertation entre l'Algérie et le Nigeria sur les plans politique, économique et énergétique, et à travers les grands projets de partenariat stratégique initiés par les deux pays pour faire progresser le développement et renforcer les infrastructures sur l'ensemble du continent africain à l'image du projet de gazoduc transsaharien (TSGP), la route transsaharienne et le projet de ligne de fibre optique transsaharienne, que les deux parties ont renouvelé leur engagement à incarner.

Les deux parties ont également discuté de l'agenda des visites et des mécanismes de coopération bilatérale prévus au cours du deuxième semestre de cette année. Les deux hommes ont échangé leurs points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.



LA CHINE RÉAFFIRME SON SOUTIEN À LA CAUSE PALESTINIENNE

L'ambassadeur chinois auprès de la Palestine, Sun Zhen, a réaffirmé, lundi dernier, l'engagement de la Chine en faveur de la cause palestinienne, ainsi que sa volonté de renforcer davantage les relations sino-palestiniennes.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ambassade de Chine à Ramallah, M. Sun a souligné que Pékin continuerait à soutenir les droits nationaux du peuple palestinien et à œuvrer en faveur d'une solution à deux États.

Il a réaffirmé le soutien de la Chine pour l'établissement d'un État palestinien indépendant et pleinement souverain dans les frontières de 1967, avec El-Qods pour capitale, conformément à la solution à deux États, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Concernant la situation dans la bande de Gaza, l'ambassadeur chinois a affirmé que les efforts diplomatiques de son pays s'étaient poursuivis depuis le début de l'agression. Il a appelé à la mise en œuvre intégrale du cessez-le-feu, à l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et à la possibilité, pour les organisations internationales, d'accomplir pleinement leur mission dans l'enclave.

Sun Zhen a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'accorder la priorité au cessez-le-feu et à la reconstruction de Gaza, exprimant l'espoir que l'enclave palestinienne puisse entrer, après la fin de l'agression, dans une vaste phase de reconstruction et de développement. Il a enfin annoncé que Pékin entendait lancer de nouveaux projets visant à améliorer les conditions de vie des Palestiniens, soutenir leur économie, développer les infrastructures et renforcer leur résilience et leur attachement à leur terre.

Cette conférence de presse s'est déroulée à l'occasion du 105^e anniversaire de la fondation du Parti communiste chinois (PCC).